

A.V.L.O.
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 1 rue Michel Royer 45100 ORLÉANS
418 014 510 RCS ORLÉANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 6 382 950,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 382 950,85 euros
A la réserve légale <i>Laquelle est ainsi pleinement dotée.</i>	153 806,62 euros

Le solde	6 229 144,23 euros

À affecter en totalité au compte "Autres réserves", lequel est ainsi porté à 6 229 581,92 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

 Guillaume BISSAISTÉGUY

SARL A.V.L.O.

SARL A.V.L.O.

1 RUE MICHEL ROYER

45100 ORLEANS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

 *Guillaume BISSAISTÉGUY*

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	819 154,02	639 125,89	180 028,13	148 916,08
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	104 367,26	23 772,86	80 594,40	79 054,61
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 858,00	3 468,28	389,72	1 675,59
	Autres immobilisations corporelles	1 289 827,88	1 065 513,49	224 314,39	381 918,71
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	420,00		420,00	63 721,15
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	14 887 379,00	2 250 769,00	12 636 610,00	12 636 610,00
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	287 500,00		287 500,00	537 500,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	17 392 506,16	3 982 649,52	13 409 856,64	13 849 396,14
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	53 104,70		53 104,70	24 161,22
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 463 455,74		2 463 455,74	2 015 162,19
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	21 808 787,91		21 808 787,91	19 738 528,44
	Charges constatées d'avance	253 690,39		253 690,39	319 263,95
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	1 060 742,62		1 060 742,62	1 660 742,62
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	6 320 242,51		6 320 242,51	103 069,50
	Total de l'actif circulant (IV)	31 960 023,87		31 960 023,87	23 860 927,92
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	49 352 530,03	3 982 649,52	45 369 880,51	37 710 324,06
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		287 500,00		537 500,00
	(2) dont créances à moins d'un an		24 813 434,04		22 610 454,58

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000 000,00) Primes d' émission, de fusion, d' apport ... Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence	10 000 000,00	10 000 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	846 193,38	719 784,27
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	437,69	6 553 995,42
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 382 950,85	2 528 182,38
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	31 022,01	31 022,01
Total des capitaux propres		17 260 603,93	19 832 984,08
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	15 272,95	
	Total des provisions	15 272,95	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 690 892,06	4 686 278,88
	Emprunts et dettes financières divers (2)	22 964 208,15	11 230 134,86
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 025,42	387 566,23
	Dettes fiscales et sociales	1 071 478,90	884 560,01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	855 399,10	688 800,00
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		28 094 003,63	17 877 339,98
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		45 369 880,51	37 710 324,06
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		26 531 587,39	15 191 743,26
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06			31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	7 170 280,31	352 297,59	7 522 577,90	6 129 138,57
	Montant net du chiffre d'affaires	7 170 280,31	352 297,59	7 522 577,90	6 129 138,57
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			27 083,18	34 500,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				294 650,58
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			3 800,00	
	Autres produits			3 178,03	11,44
	Total des produits d'exploitation			7 556 639,11	6 458 300,59
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 373 138,83	1 691 579,48
	Impôts, taxes et versements assimilés			155 414,08	138 021,96
	Salaires			2 962 117,54	2 852 445,61
	Cotisations sociales			1 290 687,69	1 127 019,27
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements			285 797,38	255 434,69
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 480,00	
	Autres charges			47 819,02	60 183,42
	Total des charges d'exploitation			7 116 454,54	6 124 684,43
	RESULTAT D'EXPLOITATION			440 184,57	333 616,16
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			440 184,57	333 616,16
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		6 000 000,00	2 200 000,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		175 622,35	312 721,77
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		86 742,53	97 536,35
	Reprises sur dépréciations et provisions			499 640,89
	Différences positives de change		5,51	
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		38 246,98	16 645,44
Total des produits financiers			6 300 617,37	3 126 544,45
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			390 600,00
	Intérêts et charges assimilées (3)		348 097,09	573 400,73
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			348 097,09	964 000,73
RESULTAT FINANCIER			5 952 520,28	2 162 543,72
RESULTAT COURANT avant impôts			6 392 704,85	2 496 159,88
	Produits exceptionnels			140 445,62
	Charges exceptionnelles			126 156,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL				14 289,50
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			9 754,00	(17 733,00)
Total des produits			13 857 256,48	9 725 290,66
Total des charges			7 474 305,63	7 197 108,28
BENEFICE OU PERTE			6 382 950,85	2 528 182,38
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

Valeurs mobilières de placement

La Société AVLO a souscrit auprès de FCT FINEXKAP CREANCES CO N°1 des parts prioritaires FCT pour une valeur de 1.000.000 euros (100 parts d'une valeur nominale unitaire de 10.000 euros). La SOCIETE GENERALE, dépositaire de ce fonds, a informé les détenteurs de parts de difficultés administratives liées à la désignation d'une nouvelle société de gestion en remplacement de la société Finexkap placée en liquidation judiciaire. Il a été précisé que cette défaillance concernait la seule société de gestion, « sans impact sur la conservation des liquidités du FCT, les liquidités du FCT ayant toujours été clairement séparées des actifs propres de Finexkap ».

Au regard de cette situation, la valeur liquidative des parts prioritaires du FCT n'est pas remise en cause. Néanmoins, une incertitude subsiste sur la date de disponibilité des liquidités au profit de la société AVLO, en attente de la désignation judiciaire de la nouvelle société de gestion.

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Règles et Méthodes Comptables

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Les engagements de retraite sont garantis par un contrat d'assurance retraite.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	686 730,87		132 423,15			819 154,02
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	686 730,87		132 423,15			819 154,02
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	93 152,76		11 214,50			104 367,26
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 858,00					3 858,00
	Instal., agencement, aménagement divers	12 464,46					12 464,46
	Matériel de transport	445 169,86		14 500,00		16 800,00	442 869,86
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	833 098,54		11 445,02		10 050,00	834 493,56
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	63 721,15				63 301,15	420,00
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 451 464,77		37 159,52		90 151,15	1 398 473,14
FINANCIERES	Participations	14 887 379,00					14 887 379,00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	537 500,00		(250 000,00)			287 500,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 424 879,00		(250 000,00)			15 174 879,00
TOTAL		17 563 074,64		(80 417,33)		90 151,15	17 392 506,16

Amortissements

Règlement ANC 2022-06							
	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles		537 814,79	101 311,10		639 125,89	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		537 814,79	101 311,10		639 125,89	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement		14 098,15	9 674,71		23 772,86	
	Instal technique, matériel outillage industriels		2 182,41	1 285,87		3 468,28	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		8 556,67	1 653,30		10 209,97	
	Matériel de transport		235 752,74	105 577,28	15 320,00	326 010,02	
	Matériel de bureau, mobilier		664 504,74	74 838,76	10 050,00	729 293,50	
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		925 094,71	193 029,92	25 370,00	1 092 754,63	
TOTAL			1 462 909,50	294 341,02	25 370,00	1 731 880,52	
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	31 022,01			31 022,01
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	31 022,01			31 022,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		15 272,95		15 272,95
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		15 272,95		15 272,95
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	2 250 769,00			2 250 769,00
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 250 769,00			2 250 769,00
TOTAL GENERAL		2 281 791,01	15 272,95		2 297 063,96
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	287 500,00	287 500,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 463 455,74	2 463 455,74	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 429,42	5 429,42	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 250,24	39 250,24	
	Impôts sur les bénéfices	114 853,00	114 853,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	186 709,10	186 709,10	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	21 456 070,78	21 456 070,78	
	Débiteurs divers	6 475,37	6 475,37	
	Charges constatées d'avance	253 690,39	253 690,39	
TOTAL DES CREANCES		24 813 434,04	24 813 434,04	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 295,42	5 295,42		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 685 596,64	1 123 180,40	1 562 416,24	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	512 025,42	512 025,42		
	Personnel et comptes rattachés	252 555,90	252 555,90		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	358 896,89	358 896,89		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	409 308,50	409 308,50		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	50 717,61	50 717,61		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	22 964 208,15	22 964 208,15		
	Autres dettes	855 399,10	855 399,10		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		28 094 003,63	26 531 587,39	1 562 416,24	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 641 203,48			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 086 130,43			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 047 046 Euros.

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		1 268 357
Autres créances clients		930 520
Clients - fact a etablr	930 520	
Autres créances		337 837
Avoirs a recevoir	443	
FRS RRR A OBTENIR GROUPE	122	
Charges sociales - produits à	39 250	
Interet courus c/c à recevoir	262 365	
INTERETS COURUS A RECEVOI	35 657	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 616 320
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 898
Emprunt cdt mutuel vw golf	1 603	
Interets courus a payer	5 295	
Emprunts et dettes financières divers		278 493
Intérêts courus c/c à payer	278 493	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		80 806
Fourn.fact.non parvenues	79 444	
Fact a recevoir groupe	1 362	
Dettes fiscales et sociales		394 725
Dettes prov/c.p. & primes	241 705	
Ndf a payer	10 851	
Charges sur congés payés	112 995	
Autres charges soc.a paye	21 727	
Charges fisc/cp&primes	1 906	
Etat charges a payer	5 541	
Autres dettes		855 399
Avoirs à établir	855 399	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		253 690	253 690
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			253 690

Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Filiales et participations

1
0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Participations (10 à 50%)	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS SOMTP CENTRE		9 893 406,00	100,00	1 170 000,00	1 170 000,00	
SNC R8T INDUSTRIES		144 909,00	100,00	80 128,00		
SNC R5Y INDUSTRIES		511 521,00	100,00	80 128,00		
SNC M4Y INDUSTRIES		353 283,00	100,00	80 128,00		
SNC G8Z INDUSTRIES		128 509,00	100,00	80 128,00		
SNC A9M INDUSTRIES		181 157,00	100,00	80 128,00		
SNC A5Z INDUSTRIES		326 512,00	100,00	80 128,00		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SNC A5A INDUSTRIES		777 249,00	32,85	45 714,00		
SNC R5B INDUSTRIES		632 787,00	32,85	45 714,00		
SNC M7D INDUSTRIES		280 381,00	32,85	45 714,00		
SNC M5Q INDUSTRIES		420 344,00	32,85	45 714,00		
SNC M5L INDUSTRIES		662 103,00	32,85	45 714,00		
SNC A5D INDUSTRIES		634 011,00	32,85	45 714,00		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS SOMTP CENTRE			42 785 984,00	1 599 505,00	4 500 000,00	
SNC R8T INDUSTRIES						
SNC R5Y INDUSTRIES						
SNC M4Y INDUSTRIES						
SNC G8Z INDUSTRIES						
SNC A9M INDUSTRIES						
SNC A5Z INDUSTRIES						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SNC A5A INDUSTRIES						
SNC R5B INDUSTRIES						
SNC M7D INDUSTRIES						
SNC M5Q INDUSTRIES						
SNC M5L INDUSTRIES						
SNC A5D INDUSTRIES						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						

SARL A.V.L.O.

Filiales et participations

20

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025		Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS SOMTP OUEST		7 803 455,00	100,00	980 000,00	980 000,00	
SAS M LOC		7 418 331,00	100,00	171 000,00	171 000,00	
SAS SOMTP NORMANDIE		5 058 901,00	100,00	4 895 000,00	4 895 000,00	
SAS TONY MAT		105 682,00	100,00	420 210,00	420 210,00	
SAS SOMTP BRETAGNE		4 108 850,00	100,00	300 000,00	300 000,00	
PME SOMTP BELGIUM		104 223,00	99,90	4 999 900,00	3 549 900,00	
SARL TRAIMA		1 031 854,00	100,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SNC A4N INDUSTRIES						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS SOMTP OUEST			38 885 716,00	1 187 052,00		
SAS M LOC			39 879 891,00	157 416,00		
SAS SOMTP NORMANDIE			28 672 938,00	(426 826,00)		
SAS TONY MAT			10 059 511,00	78 369,00		
SAS SOMTP BRETAGNE			27 814 627,00	51 231,00		
PME SOMTP BELGIUM			26 403 483,00	(785 208,00)		
SARL TRAIMA			4 389 286,00	18 251,00		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SNC A4N INDUSTRIES						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES
DOCUMENTS COMPTABLES

MANDAT

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : **AVLO**

Siège social : **1 rue Michel Royer 45100 ORLEANS**

Numéro SIREN : **RCS ORLÉANS 418 014 510**

Représentée :

Par son représentant légal (qualité et identité), **Monsieur Guillaume BASSAÏSTÉGUY, gérant,**

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Déclare donner mandat à

ORCOM CENTRE
2 Avenue de Paris
45056 ORLÉANS CÉDEX 1
N° SIREN 403 314 438

Pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 et L.232-23 du code de commerce auprès du Greffe du Tribunal de commerce de mon ressort.

Le 30 juin 2026

Signature :

 *Guillaume BASSAÏSTÉGUY*

Cabinet BFEC
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
146, rue Victor Hugo
92300 LEVALLOIS-PERRET

Cabinet CASTELCOM
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
43, rue de la Bretonnerie
45000 ORLEANS

SARL AVLO

1 rue Michel Royer
45100 ORLEANS

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE
SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée concernant les comptes annuels arrêtés par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVLO, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels de la société AVLO.

Justification des appréciations

En application des dispositions des Articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerces relatifs à la justification, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'Article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

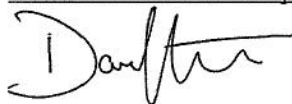
Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certifications des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice profession applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret et Orléans, le 10 juin 2026

Monsieur Damien SANTIONI
Commissaire aux comptes



Madame Susie LUCAS
Commissaire aux comptes



		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	819 154	639 126	180 028	148 916
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	104 367	23 773	80 594	79 055
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 858	3 468	390	1 676
	Autres immobilisations corporelles	1 289 828	1 065 513	224 314	381 919
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	420		420	63 721
	Immobilisations financières (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	14 887 379	2 250 769	12 636 610	12 636 610
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	287 500		287 500	537 500
	Total de l'actif immobilisé (III)	17 392 506	3 982 650	13 409 857	13 849 396
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements	53 105		53 105	24 161
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 463 456		2 463 456	2 015 162
	Autres créances	21 808 788		21 808 788	19 738 528
	Charges constatées d'avance	253 690		253 690	319 264
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	1 060 743		1 060 743	1 660 743
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	6 320 243		6 320 243	103 070
	Total de l'actif circulant (IV)	31 960 024		31 960 024	23 860 928
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		49 352 530	3 982 650	45 369 881	37 710 324
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				287 500	537 500
(2) dont créances à moins d'un an				24 813 434	22 610 455

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000 000)	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	846 193	719 784
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	438	6 553 995
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 382 951	2 528 182
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	31 022	31 022
	Total des capitaux propres (I)	17 260 604	19 832 984
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques	15 273	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)	15 273	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 690 892	4 686 279
	Emprunts et dettes financières divers (2)	22 964 208	11 230 135
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 025	387 566
	Dettes fiscales et sociales	1 071 479	884 560
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	855 399	688 800
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾(IV)	28 094 004	17 877 340
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	45 369 881	37 710 324
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		26 531 587	15 191 743
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	7 170 280	352 298	7 522 578	6 129 139
	Montant net du chiffre d'affaires	7 170 280	352 298	7 522 578	6 129 139
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			27 083	34 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				294 651
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			3 800	
	Autres produits			3 178	11
	Total des produits d'exploitation			7 556 639	6 458 301
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 373 139	1 691 579
	Impôts, taxes et versements assimilés			155 414	138 022
	Salaires			2 962 118	2 852 446
	Cotisations sociales			1 290 688	1 127 019
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			285 797	255 435
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 480	
	Autres charges			47 819	60 183
	Total des charges d'exploitation			7 116 455	6 124 684
RESULTAT D'EXPLOITATION				440 185	333 616
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			440 185	333 616
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		6 000 000	2 200 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		175 622	312 722
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		86 743	97 536
	Reprises sur dépréciations et provisions			499 641
	Différences positives de change		6	
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		38 247	16 645
Total des produits financiers			6 300 617	3 126 544
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			390 600
	Intérêts et charges assimilées (3)		348 097	573 401
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			348 097	964 001
RESULTAT FINANCIER			5 952 520	2 162 544
RESULTAT COURANT avant impôts			6 392 705	2 496 160
	Produits exceptionnels			140 446
	Charges exceptionnelles			126 156
RESULTAT EXCEPTIONNEL				14 290
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			9 754	(17 733)
Total des produits			13 857 256	9 725 291
Total des charges			7 474 306	7 197 108
BENEFICE OU PERTE			6 382 951	2 528 182
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **45 369 881** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 857 256** euros et un total **charges** de **7 474 306** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 382 951** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Règles et Méthodes Comptables

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 480 €
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 800 €
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements de formations)	649... Remboursements de formations	120 105 €
791... Transferts de charges d'exploitation (avantages en nature)	6419... Avantages en nature	
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	686 731		132 423			819 154
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	686 731		132 423			819 154
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	93 153		11 215			104 367
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 858					3 858
	Instal., agencement, aménagement divers	12 464					12 464
	Matériel de transport	445 170		14 500		16 800	442 870
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	833 099		11 445		10 050	834 494
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	63 721				63 301	420
	Avances et acomptes						
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 451 465		37 160		90 151	1 398 473	
FINANCIERES	Participations	14 887 379					14 887 379
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	537 500		(250 000)			287 500
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 424 879		(250 000)			15 174 879
TOTAL		17 563 075		(80 417)		90 151	17 392 506

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

1

B. Participations (10 à 50%)		31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
					Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale							
SAS SOMTP CENTRE			9 893 406	100,00	1 170 000	1 170 000	
SNC R8T INDUSTRIES			144 909	100,00	80 128		
SNC R5Y INDUSTRIES			511 521	100,00	80 128		
SNC M4Y INDUSTRIES			353 283	100,00	80 128		
SNC G8Z INDUSTRIES			128 509	100,00	80 128		
SNC A9M INDUSTRIES			181 157	100,00	80 128		
SNC A5Z INDUSTRIES			326 512	100,00	80 128		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1							
A. Total des filiales							
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation							
SNC A5A INDUSTRIES			777 249	32,85	45 714		
SNC R5B INDUSTRIES			632 787	32,85	45 714		
SNC M7D INDUSTRIES			280 381	32,85	45 714		
SNC M5Q INDUSTRIES			420 344	32,85	45 714		
SNC M5L INDUSTRIES			662 103	32,85	45 714		
SNC A5D INDUSTRIES			634 011	32,85	45 714		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1							
B. Total des participations							
C. Total des filiales et des participations (A + B)							
			Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale							
SAS SOMTP CENTRE				42 785 984	1 599 505	4 500 000	
SNC R8T INDUSTRIES							
SNC R5Y INDUSTRIES							
SNC M4Y INDUSTRIES							
SNC G8Z INDUSTRIES							
SNC A9M INDUSTRIES							
SNC A5Z INDUSTRIES							
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1							
A. Total des filiales							
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation							
SNC A5A INDUSTRIES							
SNC R5B INDUSTRIES							
SNC M7D INDUSTRIES							
SNC M5Q INDUSTRIES							
SNC M5L INDUSTRIES							
SNC A5D INDUSTRIES							
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1							
B. Total des participations							
C. Total des filiales et des participations (A + B)							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

2 / 0

B. Participations (10 à 50%)		31/12/2025		Capitaux propres		Quote part du capital détenue (en pourcentage)		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté	
								Brute		Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
SAS SOMTP OUEST		7 803 455		100,00		980 000		980 000			
SAS M LOC		7 418 331		100,00		171 000		171 000			
SAS SOMTP NORMANDIE		5 058 901		100,00		4 895 000		4 895 000			
SAS TONY MAT		105 682		100,00		420 210		420 210			
SAS SOMTP BRETAGNE		4 108 850		100,00		300 000		300 000			
PME SOMTP BELGIUM		104 223		99,90		4 999 900		3 549 900			
SARL TRAIMA		1 031 854		100,00		1 000 000		1 000 000			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1											
A. Total des filiales											
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
SNC A4N INDUSTRIES											
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)											
		Montant des engagements donnés par la sté		Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos		Résultat du dernier exercice clos		Dividendes encaissés par la société		Observations	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
SAS SOMTP OUEST				38 885 716		1 187 052					
SAS M LOC				39 879 891		157 416					
SAS SOMTP NORMANDIE				28 672 938		(426 826)					
SAS TONY MAT				10 059 511		78 369					
SAS SOMTP BRETAGNE				27 814 627		51 231					
PME SOMTP BELGIUM				26 403 483		(785 208)					
SARL TRAIMA				4 389 286		18 251					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1											
A. Total des filiales											
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
SNC A4N INDUSTRIES											
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)											

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

3
0

B. Participations (10 à 50%)		31/12/2025		Capitaux propres		Quote part du capital détenue (en pourcentage)		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté	
								Brute		Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale											
SAS NET RENT				52 474		100,00		50 000		50 000	
SAS ASK				70 819		95,00		100 000		100 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1											
A. Total des filiales											
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)											
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale				Montant des engagements donnés par la sté		Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos		Résultat du dernier exercice clos		Dividendes encaissés par la société	
SAS NET RENT						4 000		1 670			
SAS ASK						4 872 026		(30 642)			
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1											
A. Total des filiales											
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)											

Amortissements

Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		537 815	101 311		639 126
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		537 815	101 311		639 126
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		14 098	9 675		23 773
	Instal technique, matériel outillage industriels		2 182	1 286		3 468
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		8 557	1 653		10 210
	Matériel de transport		235 753	105 577	15 320	326 010
	Matériel de bureau, mobilier		664 505	74 839	10 050	729 294
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		925 095	193 030	25 370	1 092 755
TOTAL			1 462 910	294 341	25 370	1 731 881

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	31 022			31 022
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		31 022			31 022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		15 273		15 273
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			15 273		15 273
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	2 250 769			2 250 769
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 250 769			2 250 769
TOTAL GENERAL		2 281 791	15 273		2 297 064
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	287 500	287 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 463 456	2 463 456	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 429	5 429	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 250	39 250	
	Impôts sur les bénéfices	114 853	114 853	
	Taxes sur la valeur ajoutée	186 709	186 709	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	21 456 071	21 456 071	
	Débiteurs divers	6 475	6 475	
	Charges constatées d'avance	253 690	253 690	
TO TAL DES CREANCES		24 813 434	24 813 434	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	5 295	5 295		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 685 597	1 123 180	1 562 416	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	512 025	512 025		
	Personnel et comptes rattachés	252 556	252 556		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	358 897	358 897		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	409 309	409 309		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	50 718	50 718		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	22 964 208	22 964 208		
	Autres dettes	855 399	855 399		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TO TAL DES DETTES		28 094 004	26 531 587	1 562 416	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 641 203			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 086 130			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 047 046 Euros.

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	930 520	697 447	233 073	33,42
Autres créances	337 837	465 757	(127 920)	-27,46
TOTAL	1 268 357	1 163 204	105 154	9,04

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 898	27 086	(20 187)	-74,53
Emprunts et dettes financières divers	278 493	351 434	(72 941)	-20,76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 806	47 498	33 308	70,12
Dettes fiscales et sociales	394 725	307 259	87 466	28,47
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	855 399	688 800	166 599	24,19
TOTAL	1 616 320	1 422 076	194 244	13,66

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	253 690	319 264	(65 574)	-20,54
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	253 690	319 264	(65 574)	-20,54

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 237,00	2 360,1605	10 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 237,00	2 360,1605	10 000 000,00